



Lettre d'information aux membres – Situation du ski-club Monthey

Chers membres du ski-club Monthey

Tout d'abord j'espère que cette période de vacances estivales a été la hauteur de vos attentes. La rentrée ayant sonné pour la plupart d'entre nous, l'approche de l'automne nous projette sur la prochaine saison. Comme déjà mentionné à certains lors de notre dernière rencontre, ce courrier a pour vocation de vous informer sur la situation organisationnelle du Ski club Monthey (SCM).

Selon les statuts de notre association, le SCM fonctionne sous l'égide d'un comité qui est en charge du fonctionnement de l'association. Le nombre minimum de membre est fixé à cinq.

A ce jour, la situation organisationnelle du SCM pour la saison avenir est la suivante :

Rôle	Situation courante	Situation au 10.2022	Mission
Chef OJ	Démissionnaire (<i>Sandy Schuk</i>)	Vacant	Responsable de la partie technique et organisationnel des sorties.
Caissier	Démissionnaire (<i>Helder Ribeiro</i>)	Vacant	Responsable des comptes et de la comptabilité du ski-club. Présente les comptes et budget, gère la validation des vérificateurs.
Coach OJ *	Couvert (<i>Delphine Ricci</i>)	Couvert	Vérifie et valide les demandes de subsides J&S. Lien entre J&S et le SCM.
Responsable matériel / Membre comité	Couvert (<i>Delphine Ricci</i>)	En transition	S'assure de la tenue et la distribution des équipements du SCM pour les membres (Vestes). Rapporte l'état du matériel auprès du comité pour décisions subséquentes (Achat, réparation,..)
Secrétaire	Couvert (<i>Frédéric Monnat</i>)	En transition	
Président	Couvert (<i>Olivier Ricci</i>)	En transition	
Vice-Président	Non couvert	Vacant	Suppléance du Président
Membre(s) du comité	Non couvert	Vacant	Support au comité dans la conduite opérationnelle du club.

*Ce rôle ne fait pas partie du comité.

Comme vous pouvez le constater, pour la saison avenir, notre comité n'est pas en mesure d'opérer selon les statuts (Art.30) à l'heure actuelle. Les rôles vacants doivent être repourvus avant la prochaine assemblée générale du mois d'octobre 2022.

Dès lors les options suivantes seront évaluées :

- Postes vacants repourvus, acceptation des nouveaux membres du comité lors de l'assemblée générales et validation de l'ouverture de la saison 2022- 2023

- Postes vacants non repourvus
 1. Option a : Mise en « sommeil » de l'association – aucune activité ne sera organisée pour la saison 2022 – 2023. Réévaluation de la situation en octobre 2023.
 2. Option b : Dissolution de l'association dès octobre 2022

Dans mon rôle de président, dans tous les cas je reste à disposition du nouveau comité pour la saison 2022 – 2023 afin d'assurer la transition. Au terme de cette saison et dans tous les cas de figures, je démissionnerai de cette charge et ne serait plus actif au sein du SCM pour les saisons à venir.

Je reste confiant que notre association puisse toujours susciter un attrait et de l'intérêt à s'investir auprès de vous, chers membres, considérant les très bons retours des enfants lors des précédentes saisons.

De plus, le Ski-Club Monthey a une comptabilité saine, avec des subsides accordés nous permettant d'engager deux monitrices de l'école de ski la saison prochaine, ainsi qu'une moniteur J+S pour l'année prochaine.

Je me tiens à disposition de tout un chacun-une pour tous compléments d'information.

Dans l'attente de vos nouvelles , je vous souhaite une très bonne rentrée.

Avec mes meilleures salutations

Ricci Olivier

Président du ski-club.